VISAREL



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

31.10.2024 50002812 Date de la première version publiée: 1.0

31.10.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit **VISAREL**

Autres moyens d'identification

Code du produit 50002812

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Insecticide

mélange

Restrictions d'emploi recom- :

mandées

Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

1.3 Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Adresse du fournisseur FMC Agricultural Solutions A/S

> Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre

Danemark

Téléphone: +45 9690 9690 Téléfax: +45 9690 9691

Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com .

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversement appelez: 1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

1 202 / 483-7616 (CHEMTREC - Alternatif international)

Urgence médicale:

Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

VISAREL



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 31.10.2024 50002812 Date de la première version publiée:

31.10.2024

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas de pictogramme de danger, pas de mention d'avertissement, pas de mention(s) de danger, pas de conseil(s) de prudence requis.

Informations Additionnelles :

sur les Dangers

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouil-

lards/ vapeurs/ aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vête-

ments.

Prévention:

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce pro-

duit.

P280 Porter des gants, des vêtements et un masque de pro-

tection.

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Remarques : Composants non dangereux

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.

Protection pour les secou-

ristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utili-

ser les vêtements de protection recommandés

Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

yeux.

Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.

VISAREL



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

31.10.2024 50002812 Date de la première version publiée: 1.0

31.10.2024

En cas d'inhalation En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.

Déplacer immédiatement à l'air frais. Requérir immédiatement

une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas de contact avec les

Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous

les paupières. Pendant au moins 10 minutes.

Demander conseil à un médecin.

En cas d'ingestion Garder tranquille.

Ne PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Movens d'extinction appro-

priés

Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction inappro- : Ne PAS utiliser un jet d'eau.

priés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Pas d'information disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection et

un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient

d'origine en vue d'une réutilisation.

Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement individuel

VISAREL



Version

Date de révision:

Numéro de la FDS: 50002812

Date de dernière parution: -

1.0 31.10.2024

Date de la première version publiée:

31.10.2024

de protection adapté peut intervenir.

Marquer la zone contaminée avec des panneaux et en inter-

dire l'accès à toute personne non autorisée.

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimi-

nation.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula: :

tion sans danger

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explo-

sion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les con-

teneurs

Les installations et le matériel électriques doivent être con-

formes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage :

en commun

Pas de matières à signaler spécialement.

Ne pas entreposer près des acides.

Pour en savoir plus sur la

stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Pesticide enregistré à utiliser conformément à une étiquette

approuvée par les autorités réglementaires du pays.

VISAREL



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

31.10.2024 50002812 Date de la première version publiée: 1.0

31.10.2024

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du vi-

sage

Protection des mains

Matériel caoutchouc butyle

Protection de la peau et du

corps

Vêtement de protection

Lunettes de sécurité

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Mesures de protection Établir un plan d'action de premiers secours avant d'utiliser ce

produit.

Tenir prêt en permanence une trousse d'urgence avec son

mode d'emploi.

S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de

travail.

Porter un équipement de protection adéquat.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide Forme liquide Couleur brun

Odeur Donnée non disponible Seuil olfactif Donnée non disponible

pΗ 4,3 - 4,9

Point de fusion/point de con-

gélation

Donnée non disponible

Point initial d'ébullition et in-

tervalle d'ébullition Donnée non disponible Donnée non disponible Point d'éclair Limite d'explosivité, supé-Donnée non disponible

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure

rieure / Limite d'inflammabilité

/ Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Donnée non disponible

VISAREL



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 31.10.2024 50002812 Date de la première version publiée:

31.10.2024

Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1,14 - 1,20

Densité : Donnée non disponible Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble Solubilité dans d'autres : soluble

solvants

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Température d'auto- : Donnée non disponible

inflammation

Température de décomposi- : Donnée non disponible

tion Viscosité

Viscosité, dynamique

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible Propriétés comburantes : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Taille des particules : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Bases

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

VISAREL



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 31.10.2024 50002812 Date de la première version publiée:

31.10.2024

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: N'est pas classé en raison de données non con-

cluantes.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: N'est pas classé en raison de données non con-

cluantes.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Remarques: N'est pas classé en raison de données non con-

cluantes.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : N'est pas classé en raison de données non concluantes.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : N'est pas classé en raison de données non concluantes.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : N'est pas classé en raison de données non concluantes.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Non classé sur la base des informations disponibles.

VISAREL



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 31.10.2024 50002812 Date de la première version publiée:

31.10.2024

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

Remarques: Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site

agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage

VISAREL



Version 1.0

Date de révision: Numéro de la FDS: 31.10.2024

50002812

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

31.10.2024

ou d'élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **ADR** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse RID Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **IMDG** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **IATA** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **ADR** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse RID Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **IMDG** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse IATA Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **ADR** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse RID Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **IMDG** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse IATA Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADN Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **ADR** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse RID Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse **IMDG** Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse IATA (Cargo) Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse IATA (Passager) Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques Produit non dangereux au sens des réglementations pour le

transport.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ VISAREL



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 31.10.2024 50002812 Date de la première version publiée:

31.10.2024

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour autres abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS -Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommanda-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ VISAREL



Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: -

1.0 31.10.2024 50002812 Date de la première version publiée:

31.10.2024

tions des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

Préparé par

FMC Corporation

FMC et le logo FMC sont des marques de commerce de FMC Corporation et/ou d'une société affiliée.

© 2021-2024 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

MA / FR